

**PLAN AUTISME 2008-2010  
MESURE 5**

---

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le Plan Autisme 2008-2010 prévoyait la mise en œuvre d'actions de sensibilisation consacrées à l'autisme (mesure 5 du précédent Plan).

Engagée depuis 2011, cette mesure, financée et organisée par l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, avec l'appui technique du Centre de Ressources Autisme d'Ile de France (CRAIF), se poursuit jusque fin 2013/début 2014.

A l'heure où le nouveau Plan Autisme 2013-2017 insiste sur la diffusion des connaissances, il s'agit de permettre à l'ensemble des professionnels du secteur médico-social et du sanitaire concernés par l'accompagnement de personnes avec autisme et autres troubles envahissants du développement (TED), d'être informés des connaissances actuelles sur l'autisme et d'aborder les principales recommandations émises par la Haute Autorité de Santé (HAS) et l'ANESM, tant en termes de diagnostic et d'évaluation que d'interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées.

L'axe 1 « Informer, aider à l'accès au droit, orienter et sensibiliser au handicap » du Schéma Départemental pour l'autonomie et la citoyenneté des Parisiens en situation de handicap 2012/2016 met l'accent sur l'importance de la connaissance, de la formation, de la sensibilisation des professionnels et du public sur le handicap.

L'actualisation des connaissances dans le domaine de l'autisme, le partage des expériences entre professionnels d'univers différents et complémentaires, constituent un enjeu majeur garantissant tant la pertinence que la qualité de l'accompagnement des personnes avec autisme, dans le champ social, médico-social et sanitaire.

Aussi, la Délégation territoriale de l'ARS et le Conseil Général du Val de Marne s'associent pour vous convier à une journée de sensibilisation

**Le 28 janvier 2014**

**de 8h30 à 17h**

**Espace Reuilly  
21 Rue Hénard - 75012 Paris  
Métro Montgallet ligne 8  
Métro Reuilly Diderot ligne 1 et 8**

Cette journée, dédiée à un public large intervenant dans le Val de Marne, vise également à développer une approche interinstitutionnelle et pluridisciplinaire au sein du territoire.

Elle déclinera :

- **L'« état des connaissances hors mécanismes physiopathologiques, psychopathologiques et recherche fondamentale » publiée par la HAS (janvier 2010) :**
  - o Définitions, épidémiologie, facteurs étiologiques, démarche diagnostique et évaluation, fonctionnement et devenir des personnes avec autisme
- **La recommandation de bonne pratique : Interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent, publiée par la HAS/ANESM (mars 2012)**

Les modalités actuelles d'intervention auprès des enfants et adolescents avec autisme seront abordées. Ces interventions sont déclinées en fonction de l'hétérogénéité des situations cliniques et du développement de l'enfant en même temps qu'elles sont rapportées à l'évaluation qu'on a pu en faire.

Les informations relatives aux textes officiels sont accessibles sur les liens suivants :

[http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2010-03/autisme\\_etat\\_des\\_connaissances\\_argumentaire.pdf](http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2010-03/autisme_etat_des_connaissances_argumentaire.pdf)

[http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2012-03/recommandations\\_autisme\\_ted\\_enfant\\_adolescent\\_interventions.pdf](http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2012-03/recommandations_autisme_ted_enfant_adolescent_interventions.pdf)

Veuillez trouver ci-joint le programme de cette journée.

**L'inscription est gratuite, cette action étant prise en charge financièrement par l'Agence Régionale de Santé.**

***Pour s'inscrire, le lien d'inscription auprès du CRAIF est le suivant :***

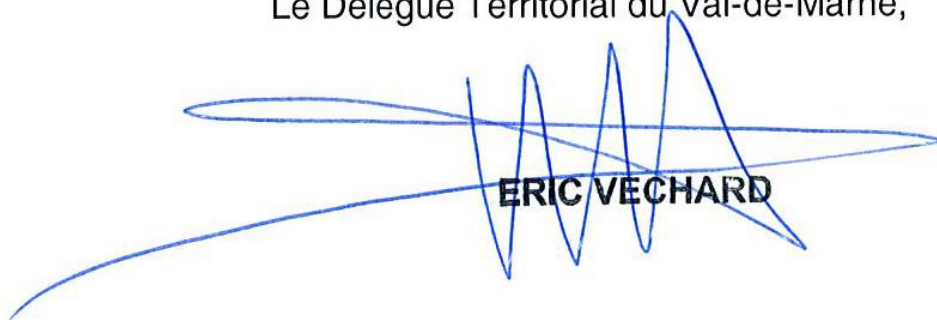
***<https://docs.google.com/forms/d/1gcHvys5F8zG9hit0m3ea4I-Mie0ewtirVLwcSTr9QNY/viewform>***

Plusieurs professionnels de chaque structure (Directeur, chef de service, médecin, cadre de santé, psychologue, travailleur social, AMP, etc.) mais également des représentants associatifs, de l'éducation nationale, des familles, peuvent s'inscrire à cette journée s'ils le souhaitent. Aussi, je vous invite à utiliser vos propres réseaux pour diffuser cette information.

Une fois l'inscription enregistrée, le CRAIF communiquera aux participants un ensemble d'éléments relatifs à la journée : confirmation d'inscription, supports pédagogiques, évaluation de la journée.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Délégué Territorial du Val-de-Marne,



**ERIC VECHARD**

Eric VECHARD